

Éleveurs de bovins : montant des aides 2018



© 2019 Les Echos Publishing

Les montants des aides bovines servies au titre de la campagne 2018 viennent d'être légèrement revalorisés.

Ainsi, le montant de l'aide aux bovins laitiers (ABL) est porté de 78,50 € à 80,40 € par vache en zone de montagne et de 38,90 € à 39,15 € hors zone de montagne.

Quant au montant de l'aide aux bovins allaitants (ABA), il passe de 166 € à 166,75 € par vache pour les 50 premières vaches et de 121 € à 121,25 € de la 51^e à la 99^e vache. Il demeure fixé à 62 € de la 100^e à la 139^e vache.

Sachant que pour chaque demandeur de l'aide, le montant maximal de vaches primées au titre de la campagne 2018 est égal au nombre de vaches éligibles auquel on applique un coefficient désormais fixé à 0,9868 au lieu de 0,97 comme initialement prévu.

Rappel : pour les aides 2019 (ABL, ABA et aides aux veaux sous la mère et aux veaux bio), les demandes doivent être déclarées le 15 mai 2019 au plus tard sur le [site Telepac](#).

[Arrêté du 22 janvier 2019, JO du 25](#)

[Arrêté du 22 janvier 2019, JO du 25](#)

© 2019 Les Echos Publishing